

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NATURAL BENZALDEHYDE

Nom de la substance: NATURAL BENZALDEHYDE
Numéro d'Enregistrement 01-211945540-44-XXXX
REACH:
N° CAS: 100-52-7
N° Index: 605-012-00-5
N° CE: 202-860-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH
Rue: Tackenweide 28
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39
E-mail: info@axxence.com
Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0
E-mail: safety-documentation@axxence.com
Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99**Information supplémentaire**

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French
Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29
avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959
bnpc@chru-nancy.fr <http://www.centres-antipoison.net/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Repr. 1B; H360Df
Acute Tox. 4; H332
Acute Tox. 4; H302
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Danger
d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 2 de 13

Mentions de danger

H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans Déchets organiques.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Formule:	C7 H6 O
Poids moléculaire:	106,12 g/mol

Composants pertinents

N° CAS	Substance	Quantité		
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE			100%
	202-860-4	605-012-00-5	01-2119455540-44-XXXX	
	Repr. 1B, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H360Df H332 H302 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
100-52-7	202-860-4	NATURAL BENZALDEHYDE	100%	
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 1-5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1430 mg/kg			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 3 de 13

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillées. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 4 de 13

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	9,8 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	9,8 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1,14 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,9 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	4,9 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 5 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE	
Eau douce		0 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,011 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,004 mg/kg
Sédiment marin		0 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		7,59 mg/l
Sol		0,001 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	
Point de fusion/point de congélation:	-26 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	179 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	1,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	8,5 vol. %
Point d'éclair:	62 °C
Température d'auto-inflammation:	190 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	5,9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 6 de 13

Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	6,95 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	1,48
Pression de vapeur: (à 20 °C)	1,26 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	7,33 hPa
Densité (à 20 °C):	1,05 g/cm ³
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	3,66
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

1,321 mPa·s

(à 25 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 7 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE				
	orale	DL50 mg/kg	1430	Rat	REACH registration OECD 401
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	REACH registration
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50	1-5 mg/l	Rat	REACH registration OECD 436

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. (NATURAL BENZALDEHYDE)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 8 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,07	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	33,1	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH registration OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	19,7	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,22	7 d	Pimephales promelas (tête de boule)	REACH registration
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ()	759 mg/l	3 h	Boue activée	REACH registration OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE				
	OECD 301 B	95%	28		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-52-7	NATURAL BENZALDEHYDE	1,48

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 9 de 13

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1990

d'identification:

14.2. Désignation officielle de BENZALDÉHYDE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Code de classement: M11

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 90

Code de restriction concernant les E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1990

d'identification:

14.2. Désignation officielle de BENZALDÉHYDE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Code de classement: M11

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 10 de 13

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1990
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	BENZALDEHYDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1990
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	BENZALDEHYDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y964
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	100 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: Benzaldehyde

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 11 de 13

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 100 % (1050 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 100 % (1050 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): E2 Danger pour l'environnement aquatique

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë

Repr: Toxicité pour la reproduction

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation
intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et
évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

Facteur M: Facteur de multiplication

IATA: International Air Transport Association

DGR: Dangerous Goods Regulations

ICAO: International Civil Aviation Organization

TI: Technical Instructions

COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NATURAL BENZALDEHYDE

Date de révision: 06.09.2024

Code du produit: 212700

Page 13 de 13

H332 Nocif par inhalation.
 H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres	-	-	-	-	-	-	-	

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles